



FORMATION DE BASE EN MEDECINE ANTHROPOLOGIQUE 2020-2023

Le but de cette nouvelle formation, organisée sur 3 années consécutives, est de transmettre les données théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice de la médecine anthropologique.

Orientée vers la pratique quotidienne (thérapeutique illustrée par des cas cliniques), la formation est assurée par des médecins expérimentés en médecine anthropologique (en fonction des thèmes abordés il sera fait appel à des spécialistes). Elle est réservée aux médecins, pharmaciens(nes), chirurgiens-dentistes, sages-femmes, infirmiers(es), vétérinaires et étudiants en ces disciplines.

Le programme de cette formation est conforme aux critères (Core curriculum international) définis par la IVAA (Association Internationale des Associations Médicales anthropologiques).

Une certification internationale de compétence en médecine anthropologique est délivrée en fin de cycle.

La certification nécessite :

- la validation des trois années de formations
- la rédaction d'un mémoire en fin de cycle
- la présentation de deux cas cliniques
- un accompagnement par un tuteur expérimenté en médecine anthropologique (au cours de la deuxième et de la troisième année)

La première année est un tronc commun à tous les professionnels de santé. A partir de la deuxième année, les infirmiers(es), les chirurgiens-dentistes, les pharmaciens(nes) et les sages-femmes peuvent poursuivre, s'ils le souhaitent, leur formation dans le cadre de leurs associations respectives, ou continuer la formation de base de l'AREMA (2^{ème} et 3^{ème} année).

Le cycle de la 1^{ère} année de formation est constitué de :

Cinq journées, ayant lieu le samedi de 9h à 18h30 à Paris, et d'un séminaire annuel délocalisé, de trois journées (approfondissement et cas cliniques, introduction aux arts thérapeutiques, pharmacologie, botanique et observation goethéenne).

Un programme détaillé sera envoyé avant chaque journée de formation

Pour le collège des enseignants :

Dr Robert Kempenich